Enabel

Demande de prix services GIN24002-10231

Marché de services relatif à la réalisation d'un diagnostic opérationnel de la gestion des déchets solides et l'évaluation de la faisabilité d'un modèle de gestion communautaire dans la commune insulaire de Kassa

Agence belge de développement

enabel.be

Table des matières

1 Objet de la demande 4
2 Instructions aux soumissionnaires 4
☐ **Contexte du projet et de l'étude 7**
☐ **Objectifs et résultats attendus de la mission 7**
2.1. Objectifs 8
Les objectifs spécifiques : 8
2.2. Résultats attendus 8
☐ **Délai et méthodologie 8**
o **Délais d'exécution 8**
o **Champ de l'étude 8**
o **Méthodologie 9**
☐ **Jalons et livrables 10**
☐ **Profil des experts 11**
☐ **Contenu de l'offre 12**
o **Offre technique 12**
o **Offre financière 13**
☐ **Critères de sélection 14**
☐ **Critères d'attribution 14**
☐ **Modalités indicatives de paiement 14**
3 Conditions d'exécution services 15
3.1 Généralités 15
3.2 Conformité de l'exécution 15
3.3 Modalités d'exécution 15
3.4 Réception des prestations 15
3.5 Facturation et paiement 15
3.6 Exonération de TVA 16
3.7 Assurances 16
3.8 Droits de propriété intellectuelle 16
3.9 Obligation de confidentialité 16
3.10 Clauses déontologiques 16
3.11 Gestion des plaintes et tribunaux compétents 16
4 Formulaires d'offres à signer par le soumissionnaire 18
4.1 Fiche d'identification 18
4.1.1 Sous-traitants 19
4.2 Formulaire d'offres – prix 20
4.3 Déclaration sur l'honneur – motifs d'exclusion 21

4.4 Documents à remettre – 24

1 Objet de la demande

OBJET DE LA DEMANDE	
Marché de services relatif à la réalisation d'un diagnostic opérationnel de la gestion des déchets solides et l'évaluation de la faisabilité d'un modèle de gestion communautaire dans la commune insulaire de Kassa	
REFERENCES ENABEL	**GIN24002-10231**

2 Instructions aux soumissionnaires

PERSONNE DE CONTACT AU SEIN D'ENABEL durant la procédure	
NOM :	DIANDA Adama
FONCTION :	Expert en Contractualisation
ADRESSE :	Immeuble Koubia, 3ème étage, Camayenne
E-MAIL :	**adama.dianda@enabel.be**

DONNEES RELATIVES à LA PROCEDURE		
RÉCEPTION DES OFFRES :	DATE :	**09 décembre 2026 à 11 h00, heure de Conakry au plus tard**
	ADRESSE	Les offres doivent être transmise uniquement à l'adresse : **adama.dianda@enabel.be**
DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES :		60 jours

PERSONNE DE CONTACT AU SEIN D'ENABEL exécution	
NOM :	Pierre-Yves DUBOIS
FONCTION :	Chef de Projet Gestion des déchets SANITA3
ADRESSE :	Enabel, Kipé
E-MAIL :	**pierre-yves.dubois@enabel.be**

MISSION DE CONSULTANCE POUR LE PROJET « *SANITA 3 - VILLES PROPRES* ET DURABLES »

RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC OPÉRATIONNEL DE LA GESTION DES DÉCHETS SOLIDES ET L'ÉVALUATION DE LA FAISABILITÉ D'UN MODÈLE DE GESTION COMMUNAUTAIRE DANS LA COMMUNE INSULAIRE DE KASSA

Novembre 2026

TERMES DE REFERENCE (TDRS)

Table des matières

1 Contexte du projet et de l'étude 7

2 Objectifs et résultats attendus de la mission 7

2.1. Objectifs 8

2.2. Résultats attendus 8

3 Délai et méthodologie 8

3.1 Délais d'exécution 8

3.2 Champ de l'étude 8

3.3 Méthodologie 9

4 Jalons et livrables 10

5 Profil des experts 11

6 Contenu de l'offre 12

6.1 Offre technique 12

6.2 Offre financière 13

7 Critères de sélection 14

8 Critères d'attribution 14

9 Modalités indicatives de paiement 14

1. Contexte du projet et de l'étude

L'objectif général SANITA 3 Villes propres et durables est d'améliorer durablement l'environnement urbain et la qualité de vie des populations tout en contribuant activement à la lutte contre les changements climatiques. Le programme est mis en œuvre dans Grand Conakry et des villes secondaires de Kindia et de Labé.

Le Programme SANITA 3 Villes propres et durables vise à renforcer :

1. La planification urbaine opposable aux tiers encadrant les services primaires dans le Grand Conakry et dans les villes secondaires de Kindia et de Labé en tenant compte des différentes priorités des femmes, des hommes, des enfants et des personnes vivant avec un handicap,
2. La gestion des déchets solides à faible empreinte carbone dans le Grand Conakry et dans ces villes secondaires.

Dans le cadre de la mise en œuvre, la stratégie d'accompagnement de la gestion des déchets solides dans la commune de Kassa reste à préciser.

Afin d'orienter les prochains appuis, la commune de Kassa et SANITA 3 Villes propres et durables ont besoin de disposer d'une connaissance actualisée et opérationnelle des déchets produits, de leurs modes de gestion, des circuits existants ainsi que des contraintes et opportunités rencontrées par les populations et les différents acteurs locaux.

À cet effet, il est prévu de réaliser un diagnostic exploratoire auprès des ménages, des autorités locales et des principaux acteurs économiques, notamment les restaurants, les réceptifs hôteliers, les commerces et autres activités génératrices de déchets.

Le diagnostic permettra de mieux comprendre le parcours des déchets solides, depuis leur production jusqu'à leur destination finale, en tenant compte des particularités du territoire insulaire.

La commune est structurée autour de trois îles concernées par la mission, à savoir Kassa, Room, Fotoba. Cette configuration géographique influence fortement l'accessibilité des localités, les déplacements par voie maritime, les possibilités de précollecte et de regroupement ainsi que les solutions de transport, de traitement, de valorisation ou d'évacuation des déchets.

Les investigations devront également permettre d'apprécier la pertinence, la faisabilité et les conditions d'un éventuel modèle de gestion communautaire et décentralisée des déchets, fondé notamment sur l'implication des autorités communales, des communautés, des organisations locales et des acteurs économiques.

Une attention particulière sera accordée aux équipements, services et initiatives déjà existants afin d'identifier les possibilités d'utilisation, d'amélioration, de remise en fonctionnement ou, le cas échéant, de mise en synergie. Le diagnostic portera notamment sur l'infrastructure de valorisation réalisée par ONU-Habitat

L'analyse de ces dispositifs, des pratiques locales et des acteurs concernés devra permettre d'identifier des solutions réalistes et adaptées au contexte insulaire et de coconstruire avec la commune une feuille de route opérationnelle tenant compte des besoins, contraintes et moyens disponibles.

2. Objectifs et résultats attendus de la mission

La présente mission a pour objet la réalisation d'un diagnostic exploratoire et opérationnel de la gestion des déchets solides dans la commune insulaire de Kassa, couvrant Kassa, Room, Fotoba.

Ce diagnostic devra permettre à SANITA et à la commune de disposer des éléments techniques, organisationnels, socio-économiques et institutionnels nécessaires pour orienter les futurs appuis en matière de gestion des déchets solides et apprécier la pertinence et la faisabilité d'un modèle de gestion communautaire adapté au contexte insulaire.

2.1. Objectifs

Fournir à la commune de Kassa et à SANITA 3 Villes propres et durables les éléments d'analyse nécessaires à la définition d'une stratégie durable d'amélioration de la gestion des déchets solides, en identifiant les solutions organisationnelles et communautaires les mieux adaptées aux spécificités du contexte insulaire.

Les objectifs spécifiques :

La mission vise à :

- Caractériser la production de déchets dans la commune (types, quantités et sources).
- Analyser le système actuel de gestion des déchets, ainsi que les contraintes et opportunités liées au contexte insulaire
- Évaluer les infrastructures, les équipements et l'organisation communale existants
- Apprécier les pratiques, attentes et capacités de contribution des populations et acteurs économiques
- Identifier les solutions les plus adaptées pour la collecte, le traitement et la valorisation des déchets
- Proposer un modèle de gestion durable et une feuille de route pour sa mise en œuvre.

2.2. Résultats attendus

- Un **diagnostic de référence de la gestion des déchets à Kassa** incluant la caractérisation des déchets produits, les flux existants et les principales contraintes du système
- Un **état des lieux des infrastructures, équipements et acteurs intervenant dans la gestion des déchets**, avec l'identification des forces, faiblesses et besoins prioritaires
- Une **cartographie des principaux points de dépôt, de rejet et zones critiques** affectées par les déchets
- Une **analyse des pratiques et attentes des ménages et acteurs économiques**, y compris leur niveau d'adhésion et leur capacité de contribution à un service amélioré
- Une **évaluation de la faisabilité d'un modèle de gestion des déchets adapté au contexte insulaire** de Kassa
- **Des recommandations opérationnelles et une feuille de route** précisant les actions prioritaires, les investissements nécessaires, les modalités de mise en œuvre et les responsabilités des acteurs concernés

3. Délai et méthodologie

o Délais d'exécution

La période d'exécution du contrat est fixée à 90 jours calendaires à compter de la signature du marché, incluant la phase de préparation/revue documentaire, la collecte des données, l'analyse des données, l'élaboration des scénarios/recommandations et la restitution des résultats. Le prestataire proposera un calendrier détaillé précisant les différentes étapes et les ressources humaines mobilisées.

o Champ de l'étude

L'étude couvrira les principales îles de la commune de Kassa et portera sur les ménages, les activités économiques et les acteurs impliqués dans la gestion des déchets.

Une attention particulière sera accordée aux activités de pêche, aux petits commerces, aux établissements d'hébergement et de restauration, aux débarcadères et autres lieux de forte fréquentation, ...

L'étude tiendra également compte des variations saisonnières liées à l'activité touristique.

Il s'agit d'un diagnostic exploratoire d'aide à la décision, et non d'une étude de dimensionnement détaillée des installations futures.

- **Méthodologie**

- Dans son offre technique, le prestataire devra détailler les différentes étapes de sa démarche, ainsi que sa méthodologie, en particulier pour la réalisation de la mission. Il devra aussi présenter à chaque étape en quoi l'équipe mobilisée apporte une plus-value à l'exercice à mener.

La mission s'articulera autour de quatre phases principales :

1. **Phase de cadrage**

Le prestataire devra :

- Organiser une réunion de lancement avec SANITA 3 Villes propres et durables et la commune de Kassa
- Préciser l'approche méthodologique, l'échantillonnage et le calendrier d'intervention
- Elaborer les outils de collecte de données et les soumettre à validation.

2. **Collecte et analyse des données de terrain**

Le prestataire réalisera les investigations nécessaires auprès des ménages, des acteurs économiques, des organisations communautaires et des autorités locales des différents îlots de la commune.

Les investigations combineront des entretiens individuels, des discussions de groupe, des observations directes de terrain, des visites des infrastructures existantes, …

Elles porteront notamment sur :

Production et caractéristiques des déchets

- Types de déchets produits
- Volumes estimatifs
- Principales sources de production.

Organisation actuelle de la gestion des déchets

- Stockage, collecte, transport et élimination
- Contraintes techniques et logistiques liées à l'insularité.

Acteurs et gouvernance

- Identification des acteurs
- Rôles, responsabilités, capacités et contraintes
- Potentiel de mobilisation des organisations communautaires.

Infrastructures et équipements

- État de l'infrastructure de valorisation réalisée par ONU-Habitat
- Conditions et besoins pour sa mise en exploitation.

Perceptions et adhésion des usagers

- Pratiques actuelles
- Attentes vis-à-vis d'un service amélioré
- Capacités et modalités de contribution.

Perspectives d'amélioration

- Faisabilité d'un modèle de gestion communautaire
- Options réalistes de collecte, traitement et valorisation
- Conditions institutionnelles, techniques et financières de mise en œuvre.

3. **Diagnostic et élaboration des scénarios**

À partir des données collectées, le prestataire réalisera un diagnostic du système actuel de gestion des déchets et analysera :

- Les performances et limites du dispositif existant
- Les conditions de mise en service de l'infrastructure de valorisation

- Les possibilités d'implication des acteurs locaux
- La faisabilité d'un modèle de gestion adapté au contexte de Kassa.

Le prestataire formulera des recommandations opérationnelles et proposera une feuille de route de mise en œuvre.

4. Restitution et finalisation

Les résultats préliminaires seront présentés à SANITA et à la commune lors d'un atelier de restitution.

Les observations formulées seront prises en compte pour la finalisation des livrables.

NB : un délai minium de 15 jours sera réservé au client (SANITA3) pour lecture et validation du rapport final

4. Jalons et livrables

Le prestataire produira les livrables suivants :

Livrable 1 : Note de cadrage

À remettre au démarrage de la mission, elle précisera :

- La méthodologie proposée détaillée
- L'échantillonnage retenu
- Les outils de collecte des données
- Le calendrier détaillé des activités

Livrable 2 : Rapport provisoire de diagnostic

Le rapport provisoire présentera :

- Les résultats des investigations de terrain
- Le diagnostic de la gestion des déchets dans la commune
- L'analyse des acteurs, des infrastructures et des contraintes identifiées
- L'évaluation des options de gestion adaptées au contexte de Kassa
- Les recommandations préliminaires et la feuille de route proposée.

Livrable 3 : Rapport final et feuille de route

Après intégration des observations formulées lors de la restitution, le prestataire remettra :

- Un rapport final de diagnostic ;
- Une feuille de route opérationnelle présentant les actions prioritaires, les responsabilités, les besoins en ressources et les principales étapes de mise en œuvre.

Livrable 4 : Restitution des résultats

Le prestataire animera un atelier de restitution des principaux constats et recommandations à l'intention de SANITA 3 Villes propres et durables, de la commune et des parties prenantes concernées.

Calendrier indicatif des livrables

- Note de cadrage : Semaine 1
- Rapport provisoire : Semaine 10
- Atelier de restitution : Semaine 11
- Rapport final et feuille de route : Semaine 12

5. Profil des experts

Au vu des objectifs et des thématiques d'expertise à mobiliser pendant la mission, les profils des experts nécessaires à la réalisation de la prestation sont présentés ci-dessous. Ces profils peuvent être combinés mais toutes les expertises décrites doivent être présentes dans l'équipe proposée par le prestataire.

Experts	Profil
Chef de mission - Expert en gestion des déchets solides	- Diplôme universitaire (Bac +5 minimum) en environnement, génie urbain/sanitaire, gestion des déchets, gestion des services publics ou domaine équivalent - 5 ans d'expérience professionnelle dans la conception, l'évaluation ou la mise en œuvre de systèmes de gestion des déchets solides municipaux, idéalement en Afrique de l'Ouest. - Au moins 3 expériences similaires dans la conduite de d'enquêtes de terrain, de diagnostics, de planification ou d''organisation de services de gestion des déchets - Une expérience dans des contextes insulaires, ruraux ou dans des collectivités de petite taille constituera un atout supplémentaire -
Expert en développement local	- Diplôme universitaire de niveau Bac+4/Bac+5 en développement local, sociologie, géographie, économie du développement, sciences sociales ou domaine équivalent. - Formation complémentaire en gouvernance locale, développement communautaire ou participation citoyenne constituant un atout. - Au moins 3 années d'expérience dans la conduite d'études socio-économiques, de diagnostics territoriaux ou de projets de développement local. - Au moins 3 expériences similaires dans la réalisation d'enquêtes de terrain, de consultations communautaires et d'analyses institutionnelles. - Une expérience dans des contextes insulaires, ruraux ou dans des collectivités de petite taille constituera un atout supplémentaire -

Le prestataire devra mobiliser des enquêteurs en nombre suffisant pour réaliser la collecte des données sur les trois îles. Il précisera et justifiera leur nombre et leur durée de mobilisation dans son offre technique.
Les enquêteurs mobilisés devront, dans la mesure du possible, comprendre à la fois des femmes et des hommes et être originaires de la commune de Kassa ou disposer d'une bonne connaissance du territoire et de ses réalités socioculturelles. Cette exigence vise à faciliter les investigations dans les différentes îles, à renforcer l'acceptation de l'enquête par les populations et à améliorer la qualité des données collectées.

Les enquêteurs devront avoir :

Une expérience dans la collecte de données de terrain ;
Une capacité à conduire des entretiens et à animer des focus groups ;
Une maîtrise opérationnelle des langues locales nécessaires à la conduite des enquêtes dans les zones couvertes ;

Une capacité à utiliser des outils simples de collecte numérique et de traitement des données, notamment KoboToolbox, Excel ou des outils équivalents.

EXIGENCES :

La nécessité de préserver l'indépendance de l'équipe vis-à-vis des activités et d'éviter les conflits d'intérêt de quelque nature que ce soit ;
La nécessité pour l'équipe d'avoir un devoir de réserve et de confidentialité durant toute la mission ;
Maintenir une conduite irréprochable et le respect de l'ensemble des acteurs et des règles et procédures en vigueur.

Compte tenu du caractère insulaire de la commune et des déplacements nécessaires par voie maritime, le prestataire devra pleinement intégrer les contraintes logistiques et de sécurité dans l'organisation de la mission.

Le prestataire sera responsable de la sécurité de son personnel pendant les déplacements réalisés dans le cadre de la mission.

Le port d'un gilet de sauvetage adapté sera obligatoire lors des traversées maritimes.

L'offre technique devra présenter les dispositions envisagées pour l'organisation et la sécurisation des déplacements entre les différents îlots, en tenant notamment compte des conditions de navigation et des contraintes météorologiques.

6. Contenu de l'offre

- **Offre technique**

a) Une proposition technique

Note méthodologique de 20 pages maximum (hors annexes et CV) présentant :

a) La compréhension de la commande : contexte, problématique, enjeux, objectifs et résultats attendus. La compréhension de la commande devra permettre à SANITA 3 Villes propres et durables d'avoir suffisamment d'indice montrant que les enjeux de la mission ont bien été appréhendés ;

b) Le détail de la démarche et de la méthodologie pour chaque étape de la prestation, tel qu'attendu au chapitre 3.2

c) Le calendrier de mise en œuvre

b) Une présentation des CV des experts mobilisés

Le soumissionnaire proposera un binôme de consultants expérimentés ; Il présentera la plus-value du binôme sous forme d'un tableau mettant en avant les compétences et expériences des membres des équipes en lien avec les profils attendus (cf. chapitre 5).

Les Copies des diplômes et CV détaillés des experts, dans lesquels seront surlignés les compétences et expériences pertinentes, seront joints en annexe de l'offre technique, ainsi que les preuves attestant des expériences pertinentes attendues.

L'évaluation de l'offre technique sera réalisée sur la base de la grille ci-après.

Grille d'évaluation Offre technique		
I	**Grille d'évaluation Offre technique**	50
1.1	Compréhension de la mission : contexte insulaire, problématique, enjeux et objectifs et résultats attendus	20
1.2	Pertinence de la méthodologie proposée, de l'échantillonnage et des moyens humains mobilisés, y compris l'organisation et la sécurisation des déplacements entre les îles.	20

1.3	Pertinence du calendrier de réalisation	10
II	Profils des Experts	50
2.1	**CV – Chef de mission**	25
2.1.1	Diplôme universitaire (Bac +5 minimum) en environnement, génie urbain/sanitaire, gestion des déchets, gestion des services publics ou domaine équivalent	5
2.1.2	5 ans d'expérience professionnelle dans la conception, l'évaluation ou la mise en œuvre de systèmes de gestion des déchets solides municipaux, idéalement en Afrique de l'Ouest.	5
2.1.3	Au moins 3 expériences similaires dans la conduite de d'enquêtes de terrain, de diagnostics, de planification ou d''organisation de services de gestion des déchets	10
2.1.4	Une expérience dans des contextes insulaires, ruraux ou dans des collectivités de petite taille constituera un atout supplémentaire	5
2.1.5		
2.2	**CV - Expert en développement local**	25
2.2.1	Diplôme universitaire de niveau Bac+4/Bac+5 en développement local, sociologie, géographie, économie du développement, sciences sociales ou domaine équivalent.	3
2.2.2	Formation complémentaire en gouvernance locale, développement communautaire ou participation citoyenne constituant un atout.	2
2.2.3	Au moins 3 années d'expérience dans la conduite d'études socio-économiques, de diagnostics territoriaux ou de projets de développement local.	7
2.2.4	Au moins 3 expériences similaires dans la réalisation d'enquêtes de terrain, de consultations communautaires et d'analyses institutionnelles.	10
2.2.5	Une expérience dans des contextes insulaires, ruraux ou dans des collectivités de petite taille constituera un atout supplémentaire	3
2.2.6		
	Total : 1+2	**100**

- **Offre financière**

Sont notamment inclus dans le prix global :

- Les honoraires
- Les per diem
- la gestion administrative et le secrétariat ;
- le déplacement, le transport y compris éventuellement le transport international et l'assurance ;
- la documentation relative aux services ;
- la livraison de documents ou de pièces liés à l'exécution ;
- les emballages ;
- la formation nécessaire à l'usage ;
- le cas échéant, les mesures imposées par la législation en matière de sécurité et de santé des travailleurs lors de l'exécution de leur travail ;
- Les droits de douane et d'accise relatifs au matériel et aux produits utilisés ;

Mais également les frais de communication (internet compris), tous les coûts et frais de personnel ou de matériel nécessaires à l'exécution du présent marché, la rémunération à titre de droit d'auteur, l'achat ou la location auprès de tiers de services nécessaires à l'exécution du marché.

NB : Les frais d'atelier seront pris en charge directement par le programme Sanita3 VP&D selon ses règles et procédures, et après approbation du budget. Le soumissionnaire ne doit pas prévoir ces frais dans son offre.

7. Critères de sélection

Le soumissionnaire devra disposer d'au moins 1 prestation similaire exécutée au cours des 5 dernières années à compter de la date limite de dépôt des offres d'une valeur minimale de 20 000 €, accompagnées par des attestations de bonne fin ou un PV de réception complète et une copie du contrat. Est considérée comme similaire une étude ou un diagnostic portant sur l'environnement, la gestion des déchets solides, les pratiques sociales ou l'organisation d'un service public destiné aux habitants, comprenant des enquêtes ou consultations auprès des populations et des acteurs locaux, une analyse de la situation et des recommandations opérationnelles.

8. Critères d'attribution

Le marché sera attribué à l'offre jugée régulière suivant les critères ci-après :

- 70% pour l'offre technique
- 30% pour l'offre financière.
- Pour le critère prix : la note de prix sera calculée selon la formule suivante : Cx= P x (Mmin / Mx)

Où,

- Cx= la cotation obtenue par le soumissionnaire x pour ce critère
- P= les points prévus pour ce critère
- Mmin= Le prix du soumissionnaire le moins-disant
  Mx= le prix du soumissionnaire pour lequel on calcule la cote

9. Modalités indicatives de paiement

Le montant global et forfaitaire est payé en trois tranches, après validation des livrables correspondants, selon les modalités suivantes :

	Condition	%
1	Validation de la note de cadrage	20 %
2	Validation du rapport provisoire	50 %
3	Validation du rapport final et de la feuille de route	30 %
	TOTAL	**100 %**

3 Conditions d'exécution services

3.1 Généralités

Sauf si spécifié autrement dans la commande ou tout document contractuel du Pouvoir Adjudicateur s'y rapportant, les présentes conditions s'appliquent aux marchés de services passés au nom et pour compte de Enabel (Pouvoir Adjudicateur).

3.2 Conformité de l'exécution

Les services doivent être conformes sous tous les rapports aux documents du marché. Même en l'absence de spécifications mentionnées dans les documents du marché, ils répondent en tous points aux règles de l'art.

3.3 Modalités d'exécution

La date de démarrage, les délais de d'exécution convenus ainsi que les instructions relatives au lieu d'exécution doivent être rigoureusement observés.

En cas de retard excessif dans le respect des heures du petit déjeuner ou du déjeuner ou de tout autre défaut d'exécution, le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de résilier le marché et de relancer une nouvelle demande prix et de faire exécuter les prestations par un autre prestataire. Le surcoût éventuel est à charge du prestataire de services défaillant.

Tous frais quelconques auxquels le Pouvoir Adjudicateur serait exposé et imputables au prestataire de services défaillant, sont à charge de celui-ci et déduits des montants lui étant dus.

3.4 Réception des prestations

Le pouvoir adjudicateur dispose d'un délai de vérification et de paiement maximum de trente jours à compter de la fin de la réalisation des services à réceptionner et en notifier le résultat au prestataire de services.

3.5 Facturation et paiement

Les factures sont établies en un seul exemplaire et respectent les prescriptions mentionnées dans le bon de commande ou la lettre de notification.

La facture est envoyée à l'adresse mentionnée dans le bon de commande/lettre de notification.

Retenues sur achats locaux

Conformément à la réglementation fiscale en vigueur en République de Guinée, et notamment à l'article 251 du Code général des impôts (CGI), certains les achats locaux et prestations peuvent être soumis à un prélèvement fiscal de 20 %.

Ce prélèvement n'est pas systématique, il est applicable aux adjudicataires qui ne dispose pas de Numéro d'Identification Fiscale (NIF) ou qui sont reconnus comme défaillant chronique par l'administration fiscale guinéenne Son application dépend de la situation fiscale du fournisseur et des conditions prévues par la réglementation.

Afin de permettre à Enabel de vérifier la situation fiscale de l'adjudicataire avant chaque paiement, le fournisseur ou prestataire est invité à communiquer son NIF et les justificatifs nécessaires à la vérification de sa situation fiscale via la plateforme eTax. Lorsque les conditions légales

d'application du prélèvement sont réunies, le montant correspondant sera déduit des sommes dues et reversé à l'administration fiscale conformément à la réglementation applicable

3.6 Exonération de TVA

Enabel en Guinée est exonéré du paiement de la TVA.

3.7 Assurances

Le prestataire de services est tenu de conclure toutes les assurances obligatoires et de conclure ou renouveler toutes les assurances nécessaires pour la bonne exécution du présent marché, en particulier les assurances « responsabilité civile » et « accidents de travail », et cela pendant toute la durée de la mission.

Le prestataire de services transmettra au Pouvoir Adjudicateur, sur simple demande, une copie des polices d'assurances auxquelles le prestataire a souscrit et la preuve du paiement régulier des primes qui sont à sa charge.

3.8 Droits de propriété intellectuelle

Non applicable

3.9 Obligation de confidentialité

Le prestataire de services et ses collaborateurs sont liés par un devoir de réserve concernant les informations dont ils ont connaissance lors de l'exécution de ce marché. Ces informations ne peuvent en aucun cas être communiquées à des tiers sans l'autorisation écrite du pouvoir adjudicateur. L'adjudicataire peut toutefois faire mention de ce marché en tant que référence, à condition qu'il en indique l'état avec véracité (ex. 'en exécution'), et pour autant que le pouvoir adjudicateur n'ait pas retiré cette autorisation pour cause de mauvaise exécution du marché.

Toute information de nature commerciale, organisationnelle et/ou technique (toutes les données, y compris, et ce sans limitation, les mots de passe, documents, schémas, plans, prototypes, chiffres) dont le prestataire de services prend connaissance dans le cadre du présent marché reste la propriété du Pouvoir Adjudicateur.

Dans le cadre du présent marché, la règlementation GDPR est d'application.

3.10 Clauses déontologiques

Conformément à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels et la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption, les plaintes liées à des questions d'intégrité (fraude, corruption, exploitation ou abus sexuel …) doivent être adressées au bureau d'intégrité via l'adresse mail integrity@enabel.be.

Tout manquement à se conformer à une disposition d'une des politiques éthiques Enabel (https://www.enabel.be/fr/qui-sommes-nous/integrite) peut aboutir à la résiliation du présent contrat et à l'exclusion du prestataire de services de la participation à d'autres marchés publics pour Enabel.

3.11 Gestion des plaintes et tribunaux compétents

Le droit belge est seul applicable au présent marché.

Les parties s'engagent à remplir de bonne foi leurs engagements en vue d'assurer la bonne fin du marché.

En cas de litige ou de divergence d'opinion entre le pouvoir adjudicateur et le prestataire de services, les parties se concerteront pour trouver une solution. Si nécessaire, le prestataire de services peut demander une médiation à l'adresse email complaints@enabel.be cfr. https://www.enabel.be/fr/content/gestion-des-plaintes.

Toute contestation relative aux commandes et aux présentes conditions contractuelles relève de la compétence exclusive des Tribunaux de Bruxelles.

4 Formulaires d'offres à signer par le soumissionnaire

4.1 Fiche d'identification

NOM OFFICIEL	
ABRÉVIATION	
NOM COMMERCIAL (si différent du nom officiel)	
FORME JURIDIQUE **TYPE D'ORGANISATION (BUT LUCRATIF, SANS BUT LUCRATIF, ONG)[1]**	
NUMÉRO DE REGISTRE PRINCIPAL[2]/NUMÉRO DE REGISTRE SECONDAIRE (le cas échéant)	
LIEU DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL **VILLE** **PAYS**	
DATE DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL : JJ/MM/AAAA	
NUMÉRO DE TVA	
ADRESSE DU SIEGE SOCIAL **CODE POSTAL/BOITE POSTALE** **VILLE** **PAYS**	
NOM PERSONNE DE CONTACT **TÉLÉPHONE** **COURRIEL**	
DATE	SIGNATURE DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ

[1] ONG = Organisation non gouvernementale, à remplir pour les organisations sans but lucratif.
[2] Le numéro d'enregistrement au registre national des entreprises. Voir le tableau des dénominations correspondantes par pays.

4.1.1 Sous-traitants

Nom et forme juridique	Adresse / siège social	Objet

4.2 Formulaire d'offres – prix

En déposant cette offre, le soumissionnaire s'engage à exécuter, conformément aux TDR et conditions d'exécution du présent marché GINxxxx-xxxx, et déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans la demande de prix et renoncer aux éventuelles dispositions dérogatoires comme ses propres conditions.

Formulaire d'offre-Prix					
N°	Livrable	Unité	Quantité	Prix unitaire hors HTVA (GNF)	Montant
1	Réalisation d'un diagnostic opérationnel de la gestion des déchets solides et l'évaluation de la faisabilité d'un modèle de gestion communautaire dans la commune insulaire de Kassa*	Forfait pour l'emble de la mission	01		
Total HTVA					
TVA					
Total TTC					

Remarque importante : Retenues sur achats locaux

Conformément à la réglementation fiscale en vigueur en République de Guinée, et notamment à l'article 251 du Code général des impôts (CGI), certains les achats locaux et prestations peuvent être soumis à un prélèvement fiscal de 20 %.
Ce prélèvement n'est pas systématique, il est applicable aux adjudicataires qui ne dispose pas de Numéro d'Identification Fiscale (NIF) ou qui sont reconnus comme défaillant chronique par l'administration fiscale guinéenne Son application dépend de la situation fiscale du fournisseur et des conditions prévues par la réglementation.

Afin de permettre à Enabel de vérifier la situation fiscale de l'adjudicataire avant chaque paiement, le fournisseur ou prestataire est invité à communiquer son NIF et les justificatifs nécessaires à la vérification de sa situation fiscale via la plateforme eTax. Lorsque les conditions légales d'application du prélèvement sont réunies, le montant correspondant sera déduit des sommes dues et reversé à l'administration fiscale conformément à la réglementation applicable

Nom, prénom, date et fonction

Certifié pour vrai et conforme,

Signature

Fait à ..... le .....

4.3 Déclaration sur l'honneur – motifs d'exclusion

Par la présente, [je/nous]--, [NOM(s) et PRENOM(s)], agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal(e)/ légaux de [nom du soumissionnaire /bénéficiaire/partenaire/cocontractant], ci-après dénommé la "contrepartie", déclare que/ déclarons que *:

**Veuillez cocher les cases correspondantes pour confirmer chaque situation*

- ☐ **la contrepartie ou l'un de ses dirigeants n'a fait l'objet d'aucune condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour l'une des infractions suivantes :**

  a. -participation à une organisation criminelle ;

  b. corruption;

  c. fraude;

  d. infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction ;

  e. blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme ;

  f. travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains ;

  g. occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal ;

  h. la création de sociétés offshore.

- ☐ **la contrepartie satisfait à ses obligations relatives au paiement d'impôts, de taxes et de cotisations de sécurité sociale pour un montant de plus de 3.000 €, sauf si elle peut démontrer qu'elle détient à l'égard d'un pouvoir adjudicateur une ou plusieurs créances certaines, exigibles et libres de tout engagement envers des tiers, pour un montant au moins égal à celui pour lequel elle est en retard de paiement de dettes fiscales ou sociales.**

- ☐ **la contrepartie n'est pas en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire, ou a fait l'aveu de sa faillite, ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou est dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales ;**

- ☐ **la contrepartie n'a commis aucune faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité. Sont notamment considérées comme une faute professionnelle grave :**

  a. une infraction à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels;

  b. une infraction à la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption ;

c. une infraction relative à une disposition d'ordre réglementaire de la législation locale applicable relative au harcèlement sexuel au travail ;

d. le soumissionnaire s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration ou faux documents en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, ou a caché des informations ;

e. Enabel dispose d'éléments suffisamment plausibles pour conclure que le soumissionnaire a commis des actes, conclu des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence ;

f. La présence du soumissionnaire sur une des listes d'exclusion Enabel en raison d'un tel acte/convention/entente est considérée comme élément suffisamment plausible.

En matière de conflit d'intérêts :

Veuillez cocher la situation applicable

- ☐ la contrepartie ou un de ses dirigeants ne se trouve dans aucune situation actuelle ou potentielle de conflit d'intérêts et n' entretien de relation d'affaires ou familiale, réelle ou potentielle, et ne paraît pas raisonnablement comme telle, avec un membre du conseil d'administration d'Enabel ou d'un membre de son personnel, ou toute autre personne qui a été ou pourrait raisonnablement être directement ou indirectement impliquée dans (i) la préparation du dossier d'appel d'offres, d'appel à proposition ou de tout autre contrat, (ii) la procédure de sélection, ou (iii) l'exécution du marché, du subside ou du contrat.

ou

- ☐ la contrepartie informe Enabel de tout conflit d'intérêts réels, potentiels ou raisonnablement perçus, susceptible d'affecter, ou pouvant raisonnablement être perçu comme susceptible d'affecter, l'impartialité dans le cadre de la procédure de passation de marché, d'octroi d'un subside ou de tout autre contrat, y compris la procédure de sélection et l'exécution de ceux-ci..

  - è *Une description détaillée de tout conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perçu, incluant leur nature et les personnes impliquées, sera annexée à la présente déclaration.*

- ☐ **la contrepartie ne s'est rendue coupable d'aucune défaillance importante ou persistante constatée lors de l'exécution d'une obligation essentielle qui lui incombait dans le cadre d'un contrat antérieur passé avec un autre pouvoir public, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable.**

- ☐ **la contrepartie atteste qu'aucune mesure restrictive n'a été prise à l'encontre de la contrepartie dans l'objectif de mettre fin aux violations de la paix et sécurité internationales comme le terrorisme, les violations des droits de l'homme, la déstabilisation des États souverains et la prolifération d'armes de destruction massive.**

- **la contrepartie ne figure pas sur une liste de personnes, de groupes ou d'entités soumises par les Nations-Unies, l'Union européenne et la Belgique à des sanctions financières [ajouter des listes en fonction d'exigences additionnelles de bailleurs]**

[Je m'engage/ Nous nous engageons] à communiquer sans délai à Enabel tout changement de situation au regard des points qui précèdent, y compris en cas de toute mesure de sanction ou d'embargo adoptée par les Nations Unies, l'Union européenne et/ou la Belgique et la France intervenu suite à notre signature de la présente Déclaration.

Fait à [indiquer le lieu], le [DATE]

Nom(s) du (des) soussigné(s) et signature(s)

4.4 Documents à remettre –

1. Formulaire d'identification avec en annexe le registre de commerce
2. Le formulaire d'offres prix renseigné et signé par la personne habilité
3. La déclaration sur l'honneur-motifs d'exclusion complétée et signé par la personne habilitée
4. Le tableau de sous-traitance complété et signé si le prestataire envisage de sous-traiter une partie de la prestation
5. La référence de marché similaires (joindre contrat et preuve de bonne exécution)
6. Offre technique/méthodologie
7. Cv, attestation et diplôme des experts proposés.

NB : La lecture de la demande de prix permettra d'avoir une vue exhaustive de tous les documents à transmettre